



S.A.S au capital de 782 236 Euros -SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 07
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Livraison :

1/ Livraison : Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

3/ Attribution de compétence :
Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du
siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

4/ Réserve de propriété :
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE



6134

FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 207977 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	15/07/25	N° Fact.	05A978626	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acq.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 10/08/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PREX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
0010	049524	PIGEONNEAU PLEIN 500-540G VRAC 3460200495247	20	10,219	K	14,250	145,62	5	1
		TOTAL:		118,422			799,36		
		B.L. no 7322661 Expédition du: 15/07/25							
0119	067257	10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR 3571320014352 SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	40	85,350	K	7,850	670,00	10	1
		TOTAL:		85,350			670,00		

Virement
4 Factures
08/08/25

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER			
267,719Kg	1901,17	A 5,50%	104,56	2005,73 EUR			
CONDITIONS GENERALES DE VENTE		TOT HT	1901,17	TOT TVA	104,56	FOLIO	2 / 2
1/ Livraison :							

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).

N°CLIENT
080693
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N°FACTURE
05A978626
MONTANT A PAYER
2005,73 EUR

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

268 Kg net
48 Colis